

Beaux sourires Ontario

Programme dentaire gratuit destiné aux enfants de 17 ans et moins.

Qu'est-ce que le programme Beaux sourires Ontario?

Beaux sourires Ontario est un programme pour les enfants de 17 ans et moins qui n'ont accès à aucune couverture dentaire. Vos enfants, s'ils sont admissibles, pourront recevoir des soins dentaires réguliers sans frais.

Qui est admissible?

Les enfants de 17 ans et moins sont admissibles s'ils satisfont aux critères suivants :

- Résident de l'Ontario;
- Membre d'un ménage qui satisfait les critères d'admissibilité fondés sur le revenu;
- Aucune couverture dentaire (y compris dans le cadre de tout autre programme gouvernemental, Ontario au travail, par exemple).

Pour en savoir plus sur les critères d'admissibilité au programme Beaux sourires Ontario et les documents nécessaires pour assurer votre admissibilité, appelez la ligne INFO de ServiceOntario au numéro sans frais 1 866 532-3161 (numéro ATS sans frais 1 800 387-5559), consultez ontario.ca/beauxsourires ou contactez le bureau de santé publique de votre localité. On peut trouver une liste des bureaux de santé publique sur ontario.ca/beauxsourires

Comment puis-je faire une demande?

Pour faire une demande, communiquez avec le bureau de santé publique de votre localité. Vous pouvez également y obtenir de l'aide pour faire votre demande. Il faut remplir un formulaire et présenter les documents nécessaires.

Quels sont les services offerts?

- Visites régulières chez les fournisseurs agréés de soins dentaires : dentistes ou hygiénistes dentaires
- Nettoyage
- Obturations
- Radiographies
- Détartrage
- Et plus

Quels sont les services dont la prestation n'est pas assurée?

- Les services de dentisterie cosmétique comme le blanchiment des dents
- Les services d'orthodontie comme les appareils pour redresser les dents
- Les soins dentaires d'urgence

Cependant, un problème urgent de santé buccodentaire pour les enfants de 17 ans et moins peut être traité dans le cadre du Programme de soins dentaires pour enfants (PSDE). Veuillez vous adresser au bureau de santé publique de votre localité ou consulter www.ontario.ca/psde pour en savoir plus.

Où mon enfant peut-il avoir accès à des soins dentaires dans le cadre du programme Beaux sourires Ontario?

Une fois l'admissibilité de votre enfant au programme confirmée, le bureau de santé publique de votre localité vous présentera l'éventail des services qui y sont offerts. Les services de fournisseurs de soins dentaires sont offerts en pratique privée ainsi que dans un bureau de santé publique ou un centre dentaire communautaire selon votre lieu de résidence.

Mon enfant peut-il voir son propre dentiste?

Votre enfant peut faire appel aux services de votre dentiste s'il ou elle participe au programme Beaux sourires Ontario. Si votre dentiste ne participe pas au programme, vous pouvez contacter un autre dentiste ou hygiéniste dentaire de votre région qui participe au programme.